

Projet de Révision

IRI



Thématique: **HABITAT**

Grand Reims, territoire vision'R

**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE

Liste des observations

- ***Madame/Monsieur Sandrine & Didier DEBUT en date du 26 septembre 2024.***



Observation numérique n°1

« Bonjour Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation publique concernant les aménagements du territoire, nous voulions vous faire part des restrictions liées à l'usage de terrain pour le développement économique et touristique rural.

Nous avons un terrain de plus de 2 000 m² accolé au terrain de notre maison, nous voulons réaliser un bâtiment pour des véhicules de collection et un chalet d'hébergement mais nous ne pouvons construire sur ce terrain. Or en face se trouve des maisons construites. Il est dommage que le PLU bloque toute initiative.

Dans le cadre de la révision du SCOT, il serait intéressant que les propriétaires puissent, après échange avec la mairie et les responsables du PLU, envisager de déposer un permis de construire pour leur projet sans que celui-ci ne soit rejeté obligatoirement étant donné le zonage du PLU.

Cela ne semble pas insurmontable, et si une solution existe, nous sommes preneurs,

Vous remerciant pour votre attention,

Nous vous adressons nos cordiales salutations. »

Sandrine & Didier DEBUT en date du 26 septembre 2024.

